

BERCHERES LES PIERRES

#22
BULLETIN

L'INFORMATION DE NOTRE VILLAGE - 2022

Notre commune,
ensemble !



BERCHERES LES PIERRES

L'INFORMATION DE NOTRE VILLAGE - 2022

#22
BULLETIN

ACTUALITÉS

[04]

- [04 Conseil Municipal des Jeunes
- [05 Les 4 saisons du lavoir
- [05 La bibliothèque Les Milles Feuilles
- [06 S.N.U. Interview
- [07 Ecole de la Pierre Blanche

TRAVAUX - FINANCES

[08]

- [08 Point sur les travaux
- [09 Point sur les finances
- [09 Point sur la nouvelle taxe !

URBANISME

[20]

- [20 PC ou DP
- [21 Démarches d'urbanisme
- [21 Règles d'urbanisme
- [22 Déclarations - Permis
- [22 Brèves
- [23 Charte du Fleurissement

ASSOCIATIONS

[13]

- [13 BLP 1254
- [14 ASB Football
- [14 Les Foulées Bercheroises
- [15 Asso Ambiance Beauceronne
- [15 Asso Berch-Pierre
- [16 Asso APE
- [17 Asso Nadi
- [17 Ruisseau de Lune
- [18 ASCB Pétanque
- [18 Tennis Club
- [19 Club de l'Amitié / Vive la Vie
- [19 Les Jeunes Sapeurs-Pompiers

RETROSPECTIVE

[10]

- [10 Notre village au jour le jour...

COMMERCE / ARTISANAT

[24]

- [24 à 26 les artisans et les commerçants de notre commune

ETAT CIVIL

[27]

- [27 Bienvenue
- [27 Naissance - Décès - Mariage
- [27 Tribune de l'opposition

Responsable de la publication : Jean-Claude Breton

Remerciements aux personnes
qui ont participé à ce numéro
et aux responsables d'Associations

Pré-presse : alainvelard.com - 325924009
imprimé en France / 500 exemplaires gratuits
Crédits photo/Illust : alain velard - DR - Adobe

la version du bulletin est disponible en ligne sur
www.berchereslespierres.fr

MAIRIE DE BERCHÈRES-LES-PIERRES

17, rue de la Mairie - 28630 Berchères-les-Pierres
Tél : 02 37 26 02 08
Courriel : mairie@berchereslespierres.fr

Ouverture : le lundi de 8h30 à 12h00
et le vendredi de 16h00 à 18h30.
Permanences téléphoniques : lundi et mercredi
8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00.
vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Rendez-vous avec le secrétariat : le mercredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00

Édito

**Jean Claude
BRETON**

Maire
de Berchères-les-Pierres

M

Mesdames, Messieurs, chers Bercherois, après plus d'un an et demi marqué par la crise liée à la Covid-19, le besoin de se retrouver, de partager se fait sentir pour tous. Le cœur de village recommence à battre. Malgré le contexte sanitaire, des événements ont

pu se tenir sur la commune comme, les animations d'été à destination des jeunes, l'apéritif républicain du 14 juillet, le concert de clavecin à l'église, le banquet des anciens, le spectacle à destination des enfants de l'école, le Marché de Noël ...

Je tiens à remercier chaleureusement les nombreux participants à ces actions : c'est tous ensemble que nous pouvons changer les choses.

C'est également la reprise pour les activités associatives, culturelles et sportives, qui peuvent compter sur le soutien actif de la commune.

Un grand MERCI aux bénévoles de la bibliothèque qui ont continué de vous recevoir. Je profite de ce bulletin pour avoir une pensée pour Mme Marie-Christine Isambert, responsable de la bibliothèque, qui nous a malheureusement quittés récemment.

Le Conseil municipal des jeunes a également pu être installé, nos jeunes Bercherois/es fourmillent d'idées, de projets et sont très impliqués dans la vie de la commune, leur première action avec le Marché de Noël a rencontré un grand succès, malgré une météo difficile.

Votre équipe municipale évolue, Mme Annabelle Levacher a rejoint notre équipe en juin pour remplacer M. Gabriel Aubault parti dans les Hauts de France. M. Loïc Berthelom a été remplacé par M. Jacques Andreoletti. Je voudrais saluer l'engagement de tous vos élus pour faire avancer ensemble les sujets qui permettent à notre village d'évoluer et de préparer l'avenir.

Élus et agents sont mobilisés pour la mise en œuvre de ces chantiers et investissements utiles, qui contribuent à la relance économique sur notre territoire. Si investir est indispensable, alourdir la fiscalité aujourd'hui ne l'est pas. Vous avez pu constater qu'en tant que propriétaire votre taxe foncière avait augmenté très sensiblement comme cela avait été annoncé en janvier dernier. C'est avec l'appui unanime du conseil municipal que le 17 décembre 2020 en conseil communautaire, j'ai voté contre l'instauration d'une taxe additionnelle par Chartres métropole, alors que tant de personnes et d'acteurs économiques sont fragilisés par la crise que nous traversons.

A la veille de la nouvelle année, on ne peut qu'espérer que la situation sanitaire se stabilise et que nous puissions passer les fêtes de fin d'année et du nouvel an avec sérénité.

Que chacun respecte les gestes barrières encore en vigueur.

C'est collectivement que nous combattons ce virus !

C'est aussi en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre village continuera de s'embellir.

Nous espérons pouvoir vous inviter à la cérémonie des vœux qui aura lieu à la salle polyvalente le mardi 18 janvier 2022. Si les conditions sanitaires nous le permettent.

D'ici là, mes chers concitoyens, au nom de tout le Conseil Municipal, je vous présente tous mes vœux pour cette année 2022, et plus que jamais, prenez soin de vous et des autres.

ENSEMBLE
NOUS
RÉUSSIRONS
...



Le Conseil Municipal des Jeunes

Le samedi 5 juin 2021, nous avons eu le plaisir d'installer les premiers conseillers municipaux jeunes de notre commune : durant 2 ans, Pauline, Julie, Zoé, Clara, Ana, Lubin, Gabriel, Hogan et Nathan œuvreront pour tous, au travers de différents projets.

L'avancée de leurs travaux vous seront transmis au travers d'un atelier d'écriture. Laissons les enfants vous raconter :

« Le CMJ a été créé en mars 2021. Nous avons été élus en mars-avril. Les collégiens ont été élus automatiquement (peu de candidats), les élèves de l'école de la Pierre Blanche, dans leur classe ».



Les participants : Zoé, Lubin, Nathan en cm2 ; Ana, Clara, Julie en 6^{ème} ; Gabriel en 5^{ème} ; Hogan et Pauline en 4^{ème}.

Notre but : représenter le village et mettre en place des activités pour tous, petits et grands afin de rendre le village plus vivant.

« La première action de notre mandat, a consisté en l'organisation d'un Marché de Noël, les 4 et 5 décembre derniers sur la place du 19 mars. Avoir l'idée a été simple, mais ensuite la mise en œuvre et le suivi nous a demandé beaucoup de travail et d'énergie. Heureusement, nous avons été très aidés par les élus en charge du CMJ : Cathy, Sylvie et Maryline et par les bénévoles du Comité des Fêtes.

« Sollicitée par Hogan et Pauline, Lauréline Rosado, la directrice de l'école a proposé aux instituteurs de jouer le jeu : nos camarades ont fabriqué, avec leurs enseignants, des objets que nous avons vendus avec les nôtres : cornets de chocolat chaud, guirlandes Joyeux Noël, bougeoirs, décorations de Noël en pâte à sel...

Enfin le grand jour est arrivé, les bénévoles du Comité des Fêtes ont monté plusieurs barnums en y ajoutant de jolies façades en bois fabriquées par Benoit (le papa de Pauline) et Franck (le papa de Hogan) et des décorations en sapin.

La fanfare de Berchères a participé à l'inauguration avec de nouveaux morceaux sur le thème de Noël. Tout le week-end nous avons vendu nos objets, ainsi que des barbes à papa, des popcorns préparés par Hogan, Gwendal et Gabriel, des sablés et des cookies préparés par Pauline et Gabriel, des crêpes préparées par Laurence, du pain d'épice préparé par Maryline, du vin chaud, du chocolat, du café préparés par Evelyne et Alain... Malgré la pluie et le froid, nous avons vu beaucoup de monde et nos objets ont eu du succès.

Hélas, il a beaucoup plu et nous avons été contraints de fermer notre marché un peu plus tôt le dimanche.

Tous les samedis d'octobre et de novembre, nous nous sommes réunis à la salle associative de 10h30 à 16h30 afin de préparer la manifestation et fabriquer les objets que nous allions vendre au profit de notre école : cartes de vœux, petits carnets, bougeoirs, décorations de Noël » ...



Malgré tout, nous avons récolté 805 € qui ont été remis par Nathan et Lubin à Lauréline pour notre école, aussi nous pouvons dire que notre projet a été une réussite.

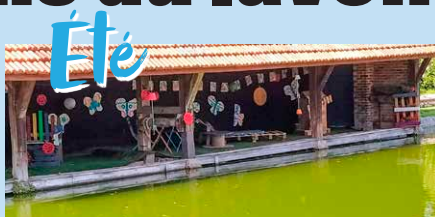
Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidées lors de ce week-end ainsi que les visiteurs qui ont acheté nos fabrications. Dès le mois de janvier, nous réunirons de nouveau pour concevoir notre deuxième action, avec toujours la même envie de bien faire, au service de tous ».



Les 4 saisons du lavoir

C'est pour le plaisir des yeux et le bonheur de tous que plusieurs personnes (bénévoles, Comité des Fêtes et agents de la commune) font revivre ce magnifique lavoir avec les différentes saisons et traditions qui défilent tout au long de l'année.

N'hésitez pas à venir la renforcer, (se présenter à la mairie).



La bibliothèque Les Mille Feuilles

C'est avec une grande tristesse que nous rédigeons cet article... Notre amie, Marie-Christine responsable de notre bibliothèque s'est éteinte ce premier jour de décembre.

Mais connaissant Marie-Christine, elle aurait désiré que nous poursuivions, malgré tout, dans cette joie et cette bonne humeur qui la caractérisaient...

Cette année 2021 aura encore été chaotique pour cause de pandémie, mais nous nous sommes accrochées, la bibliothèque est restée ouverte, nous avons pu vous accueillir en respectant les règles sanitaires.

Malheureusement, nous n'avons pas pu vous offrir nos projets gourmands d'animation. Croisons les doigts que 2022 nous permette, outre votre présence assidue aux heures d'ouverture, de nous retrouver autour d'un apéritif et de dégustations pâtisseries, en devisant des nouveautés littéraires, en nous enrichissant mutuellement, en partageant nos coups de cœur.

Bien sûr, les séances du jeudi, auprès des enfants de l'école se sont poursuivies pour leur grand plaisir.



Quelques nouveautés de la rentrée littéraire :

- « Code 612 » Michel BUSSI
- « Gagner n'est pas jouer » Harlan COBEN
- « La chasse » Bernard MINIER
- « Je revenais des autres » Mélissa DA COSTA
- « Les possibles » Virginie GRIMALDI
- Et bien d'autres encore dont le Goncourt
- « La plus secrète mémoire des hommes » de Mohamed MBOUGAR SAR
- et le prix Renaudot « Premier sang » d'Amélie NOTHOMB

Rappel des horaires lundis et vendredis - 16h30 / 18h30



Service National Universel

Le service national universel s'adresse à tous les jeunes, garçons et filles âgés de 15 à 16 ans, pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines (12 jours) également ou 84 heures. Chaque jeune peut ensuite, jusqu'à ses 25 ans, poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.

3 ETAPES COMPLEMENTAIRES

Séjour de cohésion obligatoire

- 2 semaines
- Dans un autre département
- L'année qui suit la classe de 3^{ème}

Mission d'intérêt général obligatoire

- 2 semaines
- Près de chez le jeune
- L'année qui suit le séjour de cohésion

Engagement volontaire

- 3 mois minimum
- Dans le département de son choix
- Entre 16 et 25 ans



3 jeunes filles de Berchères, Chloé, Méli et Emma ont fait ce choix et ont participé à ce dispositif (dont c'était la 1^{ère} édition) à la fin du mois de juin durant 2 semaines. Elles ont été affectées respectivement à Beaune-la-Rolande pour 2 d'entre elles et à Châteauroux pour la 3^{ème}.

Afin de poursuivre et amplifier cet engagement citoyen, la commune de Berchères-les-Pierres a décidé d'accueillir un jeune pour la mission d'intérêt général qui suit le séjour de cohésion.

Nous avons donc déposé une mission sur le site du SNU pour la période du 1/01/22 au 31/12/22. Ce jeune volontaire se verra confier comme mission la préparation des fêtes villageoises en lien avec le Comité des Fêtes : distribution des chocolats de Pâques, 14 juillet, fête patronale, cérémonies patriotiques, ainsi que la gestion des semaines sport, l'animation du CMJ et le Marché de Noël... Cette mission, d'une durée de 84 heures, sera menée durant les vacances scolaires et les week-ends. Il est entendu que ce dispositif est entièrement gratuit pour la commune.

Afin d'en savoir plus sur le SNU et la façon dont les participants l'appréhendent nous avons contacté Chloé, Emma et Méli qui ont gentiment accepté de répondre à nos questions, portrait croisé de trois amies, dans la bonne humeur et l'humour.

Pourquoi avoir décidé de participer à cette première édition du SNU ?

Chloé : je voulais connaître la vie en communauté et gagner en autonomie, c'est moi la 1^{ère} qui en ai parlé à Méli.

Méli : je l'ai fait parce que j'estime important de s'engager et que ces 15 jours nous ont inculqué des valeurs importantes pour notre vie de citoyenne.

Emma : à la base, je ne voulais pas le faire, mais Méli me l'a présenté sous un jour tellement sympathique, que j'ai dit oui et au final, je suis heureuse de l'avoir fait, j'ai découvert les métiers liés à l'armée, la vie de groupe. Ça été une expérience enrichissante pour ma vie aujourd'hui mais aussi pour mon futur. D'ailleurs petit message à une certaine VG (qui se reconnaîtra) : tu as hésité à le faire avec nous, tu as renoncé et tu as manqué une aventure formidable !

Si vous ne deviez retenir qu'un mot de cette expérience de 15 jours, quel serait-il ?

Chloé : cohésion - **Méli** : découverte - **Emma** : rencontres

Est-ce que cette expérience vous a ouvert des perspectives pour votre avenir professionnel ou pour la personne que vous avez envie de devenir ?

CH : moi c'est la 2^{ème} phase du SNU qui va me permettre de peaufiner mon projet professionnel dans le secteur social.

MLV : moi c'est un plus pour le CV, mais cette 2^e phase est aussi, comme pour Chloé, très importante, car elle m'a permis de découvrir le métier de pompier et j'ai décidé de m'engager comme sapeur-pompier volontaire.

ES : j'ai découvert l'engagement, le respect des règles et des procédures et ça m'a donné envie de continuer mes études dans le secteur juridique vers des métiers liés à la police et la gendarmerie.

Si vous vouliez donner envie demain à un jeune de s'engager dans la voie du SNU, puisque d'après ce que vous me dites c'est une expérience très positive, que lui diriez-vous ?

ES : même si ce n'est pas ton idée et qu'on t'incite fortement à le faire, comme ça été mon cas, il ne faut pas hésiter, car c'est une expérience humaine enrichissante, tu apprends à connaître les autres, mais surtout à te connaître toi-même, ce qui est certainement

encore plus important. Lorsqu'on est jeune, on peut parfois se perdre de vue, le SNU nous aide à faire le point. Depuis, j'en ai parlé à des camarades et je leur ai donné envie de s'inscrire (certains se sont d'ailleurs inscrits) le SNU c'est aussi ça, le partage. On s'est fait des amis, pour un jour, un mois, un an, pourquoi pas une vie.

MLV : c'est important pour apprendre à vivre en collectivité.

CH : en fait, le SNU ça ne se raconte pas, ça se vit. On découvre des valeurs, des règles. C'est une aventure humaine au service des autres. L'égoïsme s'efface devant le projet collectif et c'est peut-être ce qu'il y a de plus intéressant à retenir.

Qu'avez-vous pensé des conditions d'accueil, d'encadrement, d'hébergement ?

ES : Ce n'était pas un stage commando, mais il fallait se plier aux règles, vivre en collectivité, respecter nos encadrants et obéir. Il y a parfois eu des petites difficultés organisationnelles mais nous étions la 1^{ère} promotion, et l'un dans l'autre, tout s'est bien passé.

Si c'était à refaire, le referiez-vous ?

ES : oui avec Méli on se voit bien animatrice au SNU dans quelques années. Aussi, nous allons nous lancer toutes les deux dans le BAFA ; cette 1^{ère} phase du SNU nous a donné envie d'encadrer des enfants, pourquoi pas en colonies de vacances.

MLV : oui la 1^{ère} phase est plus fun que la 2^{ème}, pourtant la 2^{ème} peut nous ouvrir des portes pour notre avenir.

CH : moi, contrairement à Méli et Emma, qui sont amies depuis toujours, qui se sont inscrites ensemble et se sont retrouvées dans le même internat à Beaune-la-Rolande, j'étais seule à Châteauroux. C'était un challenge pour moi qui suis très discrète et je suis heureuse de l'avoir fait et fière de moi aussi, car j'ai su me lier à d'autres jeunes, vaincre ma timidité et m'ouvrir aux autres.

Pour conclure, les filles tiennent à souligner qu'on fait le SNU beaucoup pour les autres mais un peu pour soi aussi, car elles ont pris conscience qu'il était très valorisant d'être celui qui aide. Pour finir nos filles sont revenues de ces 15 jours, plus riches d'expériences, avec une meilleure opinion d'elle-même, elles ont découvert que le mot engagement n'était pas un vain mot et nous ont prouvé que les jeunes savent s'engager. Merci à elles.

École de la Pierre Blanche

Cette année 101 enfants sont inscrits à l'école.

L'école maternelle est répartie en deux classes :

- Les Petite et Moyenne sections avec Lauréline Rosado ainsi que Solène Methéz (le lundi), Jocelyne Oberdieder (ATSEM) leur apporte son aide.
- Les Moyenne et Grande sections sont avec Florence Kahraman aidée par Estelle Renault.

L'école élémentaire est composée de trois classes :

- Les CP / CE1, avec Clémence Louvet
- Les CE2/CM1, avec Pierre Garreau
- Les CM2, avec Isabelle Landes.

La direction est assurée par Lauréline ROSADO. Son jour de décharge est le lundi. Il est donc possible, ce jour là, de la rencontrer pour tout ce qui concerne l'école sur prise de RDV au préalable.

Pour contacter l'école plusieurs choix s'offrent à vous.

Vous pouvez nous écrire par voie postale au :

6, rue de la mairie 28630 BERCHERES LES PIERRES,

nous joindre par mail :

ec-prim-bercheres-les-pierres-28@ac-orleans-tours.fr

ou bien par téléphone au 02 37 26 01 61

Cette année, à nouveau à cause des conditions sanitaires, nombre de nos projets habituels ne peuvent avoir lieu : le spectacle de Noël, le Carnaval, les rencontres sportives. Pour ce qui est des sorties, des concerts, et de la kermesse de fin d'année, nous sommes dans l'attente des conditions sanitaires qui nous seront imposées avant de pouvoir les programmer.

Malgré tout, l'école essaie de mettre en place quelques projets :

- Toutes les classes ont réussi à participer à l'opération Nettoyons la Nature le vendredi 24 septembre. Ce qui nous a permis de procéder au nettoyage des abords de l'école et de quelques rues du village. Les enfants ont été sensibilisés au tri des déchets et à la protection de l'environnement.
- Dans le cadre D'ARTS EN SCENE, les enfants ont pu assister à un spectacle de qualité « Sur le fil du monde », par la troupe du Théâtre en herbe.
- Lors de la semaine du goût, chaque classe a mené un petit projet autour du goût.
- La veille des vacances d'automne, l'école s'est parée des couleurs d'Halloween et fut envahie de monstres, sorcières, fantômes et autres.



- Enfin, nous préparons aussi notre prochaine école transplantée. (projet prévu en 2021 mais repoussé à 2022). Il est prévu que nous partions pour la presqu'île de Quiberon. Les activités nautiques et maritimes, les recherches géographiques et les excursions historiques seront notre quotidien durant une semaine du 17 au 20 mai 2022. Nous avons grande hâte de nous rendre dans cet endroit où la mer et la terre ne font plus qu'un !

Si nous pouvons réaliser toutes nos sorties, c'est grâce aux parents d'élèves car ils nous accompagnent lors de ces sorties, et leur présence nous est indispensable. D'autre part l'A.P.E. organise tout au long de l'année des manifestations qui rapportent de quoi financer nos projets. Nous tenons donc à remercier vivement l'A.P.E. pour ses actions toujours efficaces !



Nous remercions aussi Mesdames Cathy Saliege et Yvelise Tricheux qui nous permettent d'emprunter régulièrement des livres à la bibliothèque tous les jeudis, et qui nous organisent régulièrement des animations (jeux, lecture de contes...).

L'équipe pédagogique et les enfants de l'école vous souhaitent une très belle année 2022 !

Point sur les travaux 2021

Comme votre habitat, une commune a besoin d'entretenir son patrimoine et Berchères-les-Pierres a engagé une démarche d'amélioration de ses infrastructures.

Malgré le contexte tendu sur les matières premières, la municipalité a enclenché son **programme de rénovation de l'école**. Les sols des classes de l'élémentaire ont été refaits et les dernières fenêtres changées, du côté de la cour maternelle et de la bibliothèque.

Une alarme PPMS (plan particulier de mise en sécurité des personnes) a été installée à l'école. **Le matériel informatique** tant de l'école que de la mairie a été remplacé.

Le conseil municipal, engagé dans une démarche écocitoyenne, a approuvé la **rénovation thermique par isolation extérieure** de l'école ainsi que la **réfection totale de la toiture de l'école élémentaire**. Les travaux débuteront en juillet 2022 et participeront au bien-être des enfants mais aussi à la réduction de la facture énergétique de la commune.

Peut-être certains d'entre vous l'ont-ils déjà remarqué, mais nous avons entrepris le **changement des projecteurs de l'église et de la mairie**. Désormais, nous pourrons parer ces deux bâtiments aux couleurs d'évènements comme le 14 juillet avec un joli Bleu, Blanc et Rouge ! Nous passons d'une technologie allogène à une technologie led, toujours dans une approche responsable. Encore une démarche de valorisation de notre patrimoine, **les volets du presbytère** ont été changés. Ils remettent en valeur la beauté de ce bâtiment. Dans le même domaine, nos agents ont entrepris de nombreux **travaux de réparation dans l'ancienne poste** afin de ne pas laisser ce bâtiment se détériorer.

Un sujet moins léger, mais néanmoins important, la commune a fait l'acquisition d'un **nouveau colombarium** afin de répondre aux nombreux concitoyens qui optent aujourd'hui pour la crémation. Soucieux de cette évolution sociétale, nous réfléchissons à mettre en place des caves urnes qui permettront de recevoir 4 urnes avec un fleurissement plus aisé.



Réfection des sols de l'école élémentaire.



Changement des fenêtres de la bibliothèque

ET LES PERSPECTIVES 2022

Pour l'année 2022, en dehors de l'école du village, la municipalité va engager **les travaux du nouvel atelier municipal** qui sera **pourvu de panneaux photovoltaïques** permettant, en partie, l'autofinancement du bâtiment et une diminution des dépenses énergétiques de la commune.

Enfin, un autre chantier, très attendu, sera aussi engagé dans le courant de l'année. En effet, nous avons eu confirmation que **le bassin de rétention des eaux pluviales**, prévu au croisement de la rue de la Mairie et de la rue du Moulin, a été programmé. Il soulagera avec certitude les riverains impactés par de gros orages.

Un projet en entraînant un autre, le conseil municipal aura encore de nombreuses ambitions pour valoriser notre patrimoine et votre bien-être.

Nous profitons de cette tribune pour remercier nos agents, nos conseillers municipaux, habitants de Berchères-les-pierres, Chamblay et Bussay qui ont participé activement à ces chantiers.

Point sur les finances*

L'analyse du Trésorier du 26 mars 2020 nous conforte dans la gestion menée depuis 2014.

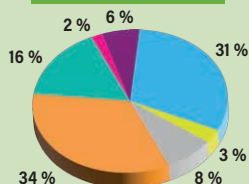
La commune de Berchères-les-Pierres est en excellente santé financière avec de très bons ratios financiers.

- L'endettement de la commune reste inférieur de 72 % par rapport à la moyenne nationale. Il est parfaitement maîtrisé par rapport à la capacité d'autofinancement brute.
- En effet, le ratio Endettement/CAF s'élève à 3 ans, très inférieur au seuil limite de 12 ans.

- L'Indice de Pilotage Comptable (IPC) de notre collectivité s'élève à 92,31 /100 pour l'année 2020. Notre collectivité a validé 12 items sur les 13 critères comptables qui constituent cet indice.

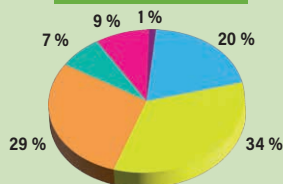
Cette situation nous permet d'aborder sereinement les prochains investissements comme la rénovation énergétique de l'école engagée sur cette fin d'année.

FUNCTIONNEMENT RECETTES



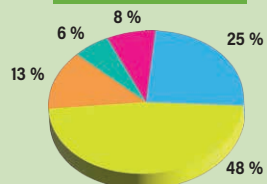
Résultat de fonctionnement reporté	302 610,82 €
Atténuations de charges	29 255,00 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	75 444,37 €
Impôts et taxes	329 382,79 €
Dotations, subventions et participations	154 222,51 €
Autres produits de gestion courante	17 064,46 €
Produits exceptionnels	63 515,38 €

FUNCTIONNEMENT DÉPENSES



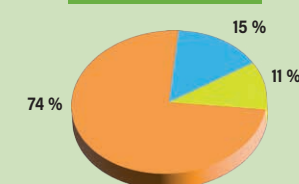
Charges à caractère général	171 512,01 €
Charges de personnel et frais assimilés	301 418,93 €
Virement à la section d'investissement	254 348,82 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 627,64 €
Autres charges de gestion courante	71 038,49 €
Charges financières	7 091,97 €

INVESTISSEMENT RECETTES



Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	134 001,24
Virement de la section de fonctionnement	254 348,82
Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 627,68
Dotations, fonds divers et réserves	31 169,93
Subventions d'investissement	40 764,20

INVESTISSEMENT DÉPENSES



Emprunts et dettes assimilées	22 998,20
Cessions	16 518,92
Immobilisations corporelles	113 035,77

*comptes arrêtés au 6/12/21.

Point sur la nouvelle taxe !

Un petit rappel sur la nouvelle taxe mise en place par l'agglomération et ses conséquences indirectes.

Rappel des faits : Le 17 décembre 2020, le Conseil Communautaire de Chartres Métropole décide l'instauration d'une nouvelle taxe foncière de 7,5 % sur les propriétés bâties. 68% des élus de Chartres Métropole ont voté « pour ».

Après consultation de notre Conseil Municipal, celui-ci avait décidé à l'unanimité de ne pas voter cette nouvelle taxe. Avec 15 autres communes, j'ai donc voté contre cette taxe en expliquant ce vote, 14 autres communes ont préféré s'abstenir.

Les compensations prévues pour les communes en retour de cette taxe devaient être de deux natures. L'augmentation de la Dotation de Solidarité Communautaire qui aide au budget de fonctionnement et l'augmentation du Fond de Concours (passage de 2M€ à 3M€) qui permet d'obtenir des subventions pour des projets d'investissement.

Comme tous les ans, en début d'année 2021 nous avons déposé nos demandes de subvention pour plusieurs projets, dont cette année, celui de l'atelier municipal et de son toit photovoltaïque. C'était le plus important sur le plan financier et environnemental.

Pour ce projet nous avons demandé les subventions suivantes :

	Type de subvention	Subvention demandée	Subvention obtenue	Montant
Etat	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - DETR	19 816 €	20 %	19 816 €
Département	Fonds Départemental d'Investissement - FDI	36 856 €	18 %	18 000 €
Chartres Métropole	Fonds de Concours	15 179 €	0 %	0 €

Le 23 septembre, lors de la Commission Finances de Chartres Métropole, le vice-président Franck Masselus nous a annoncé que, pour donner suite à une décision du bureau exécutif, **toutes les subventions demandées n'ont pas été accordées aux communes qui ont voté contre la nouvelle taxe.**

Le 30 septembre 2021, le Conseil Communautaire de Chartres Métropole a entériné cette décision. Sur les 3M€ prévus, seulement 2,5M€ seront distribués. Nous avons donc obtenu 14 593 € à la place des 29 772 € demandés. **Selon certains vice-présidents, il ne faut pas voir cela comme une sanction !!!**

Les seules communes touchées sont celles dont les votes n'ont pas été dans le sens de l'approbation de cette taxe. Je vous invite à consulter le document de Chartres Métropole pour comparer avec d'autres... Comme je l'ai exprimé lors du Conseil Communautaire d'octobre 2021, les Bercherois paient désormais la nouvelle taxe ; il faut l'accepter, elle a été votée démocratiquement. Mais si nous sommes égaux devant l'impôt, nous devrions l'être aussi au regard des subventions reversées aux communes. Pour rappel, la taxe représente 63 000€ de prélèvements supplémentaires sur les propriétaires de Berchères-les-Pierres. Pourquoi sanctionner une deuxième fois les habitants de Berchères en leur refusant des subventions sur des projets structurants et qui répondent aux exigences de la lutte contre le réchauffement climatique ?

Nous participons tous à l'effort d'investissement de l'Agglomération. Nous continuerons donc à solliciter des subventions auprès de Chartres Métropole, chaque année, pour des projets visant à améliorer votre cadre de vie et le bien vivre ensemble.

Malgré ce refus de participation financière de Chartres Métropole, nous ne remettons pas en cause notre projet de toit photovoltaïque. Nous resolliciterons des aides sur ce projet lors du prochain exercice.

Notre village au jour le jour ...

Le dimanche 21 mars, M. le Maire et ses adjoints ont commémoré, à huis-clos en raison de l'épidémie de COVID, la fin de la guerre d'Algérie.



Pâques



Le dimanche 4 avril, les conseillers municipaux ont fait le tour des maisons de la commune pour déposer lapins, œufs et autres chocolats en échange d'un dessin ou d'un bricolage de Pâques. Nos artistes en herbe se sont surpassés et les rues du village ont été largement décorées.



Le lundi 26 avril « La Semeuse » une œuvre réalisée par M. Brette, a été implantée sur le fronton de la mairie. Un grand merci à lui pour la réalisation de cette magnifique sculpture.



Le samedi 8 mai, toujours en raison de la pandémie, la commémoration de la Victoire de 1945 s'est déroulée encore une fois à huis-clos.

Traditionnellement à cette époque, la municipalité offrait un repas aux anciens combattants et à leurs épouses, ce moment convivial et attendu n'ayant pu avoir lieu il a été décidé de leur offrir fleurs et chocolats. Les conseillers municipaux ont donc fait le tour des maisons à l'issue de la cérémonie.



Cette initiative a été accueillie avec grand plaisir par les récipiendaires.

À la suite d'un accident mortel **le mercredi 16 juin**, vers 14h30, sur la RN154, en direction d'Orléans, entre la sortie de Gellainville et le lycée agricole de La Saussaye, de 4000 à 5000 véhicules de tout type dont principalement des poids-lourds ont été déviés sur notre commune et se sont retrouvés coincés dans les rues étroites de notre village, qui n'ont jamais été dimensionnées pour accueillir un tel flot de véhicules.

Les forces de l'ordre débordées n'ont pu que très partiellement nous assister ; les membres du Conseil Municipal ainsi qu'un certain nombre de bercheois, qui se trouvaient sur place, ont prêté main forte aux employés municipaux afin de guider cette marée mécanique en dehors du village. Fort heureusement, nous n'avons eu à déplorer que quelques dégâts matériels mais aucun suraccident.

Journée compliquée dans le village



À la suite d'un violent épisode orageux, les rues de notre commune ont été envahies par les eaux et la boue, **le samedi 19 juin**. Aux alentours de 16h00, l'obscurité s'est abattue sur notre village accompagnée de très fortes

pluies et rafales de vent qui ont occasionné des dégâts sur les toitures, les cultures et les jardins. Par arrêté ministériel en date du 30/06/21 paru au JO du 2/07/21, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle.





Le groupe festif de l'Orchestre d'Harmonie de Chartres, les « Brass'Ouverts » et la fanfare de Berchères « L'Ambiance Beauceronne » se sont retrouvés **lundi 21 juin**, sous la pluie mais dans la bonne humeur. Ils ont bravé les éléments pour nous offrir un concert à l'occasion de la fête de la musique.



A l'occasion du **14 juillet**, la commune et le Comité des Fêtes consultatif ont organisé un apéritif convivial à la salle polyvalente, 1^{ère} occasion de nous réunir après plus d'un an de distanciation. A l'issue de ce moment de partage, animé par la fanfare « L'Ambiance Beauceronne », un pique-nique tiré du sac a réuni une trentaine de bercherois pour un déjeuner sympathique à l'ombre des arbres de la cour de l'école.



Pour la 6^{ème} année consécutive, notre village a accueilli la semaine des Animations Sportives en Milieu Rural du **12 au 16 juillet**, opération financée par le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. Pas moins de 47 enfants dont une part importante de jeunes bercherois entre 10 et 17 ans ont eu la chance de pratiquer gratuitement différentes disciplines sportives telles que football, basket, tir à l'arc, rugby, escalade, ultimate, thèque ...



Au vu de la demande très forte sur cette première semaine, une seconde a été programmée du **23 au 27 août**, avec des animations comparables, toujours gratuites pour les enfants, mais financée uniquement par les communes de : Berchères-les-Pierres, Prunay-le-Gillon, Corancez, Theuville, Francourville et donc réservée aux jeunes issus de ces communes. Là encore, l'opération a rencontré un franc succès avec 39 participants.

Le **mardi 7 septembre** après-midi a eu lieu une visite du village dans le cadre du dispositif initié par la maison du tourisme Cœur de Beauce et en collaboration avec la commune. En compagnie de Quentin Favré et Alain Lelong la vingtaine de visiteurs ont pu découvrir, outre la carrière, l'église et l'éolienne Bollée.



Le **dimanche 19 septembre** a eu lieu dans le cadre du Festival Baroque, un concert en l'église de Berchères organisé conjointement avec l'association Les Clavecins de Chartres. A cette occasion, nous avons eu le privilège de recevoir la claveciniste Marie Van Rhijn, pour un programme J-S Bach, H. Purcell et C. Dieupart. Près de 70 spectateurs sont venus applaudir l'artiste.

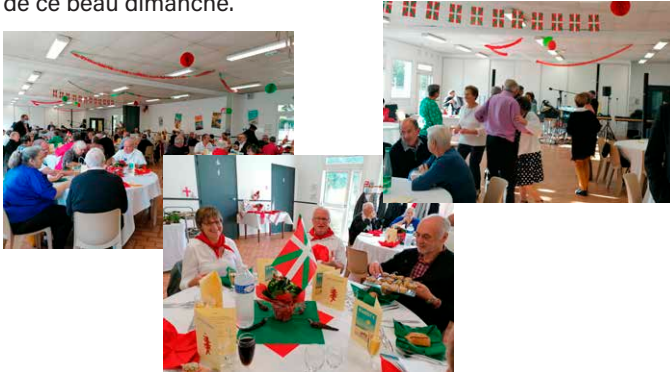


Le **samedi 25 septembre**, à Chartres Expo, à l'occasion du Congrès des Maires, Maryline Levier, s'est vu remettre au nom de la commune de Berchères-les-Pierres, la Marianne du Civisme récompensant la commune ayant obtenu le meilleur taux de participation au niveau départemental, lors des élections municipales. Ce trophée est le vôtre et nous vous en remercions.



Notre village au jour le jour ...

Le dimanche 10 octobre, après une année d'interruption, nous avons eu le plaisir de réunir de nouveaux les bercheriens âgés de plus de 68 ans, qui le souhaitent, autour d'un repas aux couleurs du sud-ouest, concocté par notre traiteur local, Denis Bourdin et servi par les membres du Comité des Fêtes consultatif. Les 70 participants ont apprécié cette parenthèse animée par l'orchestre de variétés Pier et Compagnie. Un photographe a permis aux participants de conserver un souvenir de ce beau dimanche.



Le mardi 12 octobre, la Compagnie du Théâtre en Herbe est venue présenter aux enfants de l'école de la Pierre Blanche leur spectacle « sur le fil du monde ». Nos enfants ont pu suivre la petite roulotte et partir en voyage à la découverte des couleurs, des coutumes et des sonorités des pays traversés. Ce spectacle émouvant et drôle, guidé par la musique, le chant, la danse ... a enthousiasmé petits et grands.



Le jeudi 11 novembre, les manifestations patriotiques ont retrouvé leur public. C'est au son de notre fanfare et accompagné des enfants du CMJ et des conseillers municipaux que M. le Maire a déposé une gerbe au monument aux morts. Ce sont quelques fleurs, quelques mots pour que la mémoire perdure et que nous n'oublions jamais toutes ces vies sacrifiées au nom de la liberté. Les bercheriens ont assisté nombreux à cette commémoration et ont été invités, à l'issue, à partager le verre de l'amitié.



Le week-end des **4 et 5 décembre**, à l'initiative des jeunes conseillers municipaux nouvellement élus, Berchères-les-Pierres a organisé son premier Marché de Noël. La vente des objets et douceurs confectionnés par les enfants et les bénévoles a été réalisée au profit de l'école du village. Une somme de 805 € a été remise par Nathan et Lubin, jeunes conseillers municipaux à Lauréline Rosado, directrice de l'école.



Le jeudi 16 décembre a eu lieu à l'école de notre village, le traditionnel goûter de Noël, des douceurs ont été offertes : papillotes, madeleines, jus d'orange et clémentines ont fait le bonheur des enfants dans une ambiance conviviale malgré les restrictions sanitaires.



Berchères-Les-Pierres 1254



Avec BLP 1254, revivons l'histoire médiévale du village !
L'histoire de Berchères-les-Pierres est très riche, et l'association BLP 1254 souhaite faire revivre ses habitants du Moyen Âge. Devenez le chevalier, la bergère, le tavernier, le forgeron, l'évêque, etc... en créant votre propre costume à l'atelier couture.



De nobis fabula narratur ! Cette histoire est notre histoire !

D'autres activités seront proposées ultérieurement, car notre association a pour objectif de faire connaître le village et son histoire, au travers d'événements historiques, familiaux et conviviaux. Vous aimez participer à de grandes aventures ? Quel que soit votre âge, BLP 1254 vous est ouvert !

Les dons de tissus unis, de vieux sacs et de bois sont les bienvenus, car nos costumes et accessoires sont 100% recyclés et uniques.

Nous vous attendons avec impatience, en famille ou entre amis.
Vous serez accueilli.e.s avec sourire et convivialité.

Informations : secretariatblp1254@yahoo.fr

ASB FOOTBALL

Nous avons repris le chemin du stade après une saison qui s'est arrêtée rapidement, mais malgré toutes les contraintes nous reprenons avec l'ensemble de nos 130 licenciés.

Pour la nouvelle saison création d'une équipe féminine en entente avec Dammarie et formation d'un deuxième arbitre fédéral.

L'encadrement est le suivant :

(5/6 ans) : Michel Allard,

(7/8 ans) : Nicolas Vivien, Eric Barrot, Baptiste Chevalier, Ismael Haddi ,

(9/10 ans) : Corentin Haudecoeur, Clément Deberti, Loïc Maignant, Erwan Legeay,

(11/12 ans) : Alexis Prévost, David Ballestero,

(13/14 ans) : Thierry Poulain, Michel Allard,

(15/16 ans) : JC Raphael et Bastien Mousset,

(seniors) : Christopher Mariette, Sylvain Husson,

(Ufolep) : Maxime Guyon, Aymeric Vovelle,

Délégués : JC Gresse, Claude Le Fèvre / Arbitres : Mathieu

Cappello, Quentin Hillion

Secrétaire : Maryse Vovelle/ Trésorier : Laurent Legeay

Merci à L'ensemble de nos partenaires



Votre contact : Michel Allard

0622477232 - Site internet : as-blp-footeo.com

Les Foulées Bercheroises

Les Foulées Bercheroises existent depuis 2016. Elles rassemblent les novices ou adeptes de la course à pied, de la randonnée.

Malheureusement avec les restrictions sanitaires liées au covid, la section sportive n'a pas repris depuis 2020.

Nous souhaitons reprendre cette section qui a fortement fonctionné dans les années précédentes, dans une ambiance conviviale et stimulante. Chacun peut proposer une sortie via le groupe Facebook ou par mail à tout moment de la semaine.

Pour les personnes intéressées souhaitant toutes autres informations, découvrir nos sorties ou prendre une adhésion (15 euros) n'hésitez pas à nous joindre. Venez nous découvrir sur Facebook.

Nous recherchons également des personnes pour accompagner des entraînements et des sorties afin de relancer ces activités.

Marie-Christine Colas **06 24 49 37 96**

Facebook : Les Foulées Bercheroises

Mail : lesfouleesbercheroises@gmail.com



Peu importe le niveau de condition physique,



Tout le monde peut se joindre au groupe.

Association Ambiance Beauceronne

Depuis 1947, l'association Ambiance Beauceronne (fanfare de notre village) assure les défilés de toutes les fêtes, (14 juillet, fête patronale...) et les commémorations (19 mars, 8 mai, 11 novembre...) dans la commune, à Morancez depuis quelques années, ainsi qu'à Prunay-le-Gillon depuis cette année.

Quelques nouveaux musiciens nous ont rejoints. C'est un plaisir de les voir nous accompagner aux clairons, à la flûte, au xylophone, et aux tambours pendant les défilés. Nous recrutons toujours des musiciens bénévoles pour souffler dans les cuivres et d'autres instruments à vent (flûte, saxophone, tuba, trombone...), mais aussi pour faire sonner les peaux des tambours, celle de la grosse caisse, faire résonner les cymbales ou les lames du glockenspiel.

Le Président **Claude CIRASSE**

Les personnes intéressées pourront prendre contact au :
02 37 26 05 40
Répétition le mardi soir de 18h45 à 20h00



Berch-Pierre, ensemble la pierre prend la lumière

En 2005, Berch-Pierre est née d'une volonté de mettre en avant le patrimoine historique et géologique de la commune. Il fallait alors faire ressurgir les anciennes carrières du bois de la Garenne. Depuis plus de 1000 ans, l'extraction de sa pierre a permis de bâtir tant de maisons et monuments de notre région. Du travail de l'association en résulte aujourd'hui le sentier dans le bois de la Garenne qui permet d'admirer les anciens fronts de taille et la carrière Quélin.

Les deux dernières années ont perturbé la vie de notre association. Cette période de pause nous a permis de nous concentrer autour de moments de convivialité entre les adhérents. Nous espérons que la Bercheroise pourra reprendre en 2022 avec un nouveau parcours. Berch-Pierre développera également des ateliers pour les plus jeunes autour de la taille de pierre, de la sculpture et de l'architecture. En parallèle, des événements vous inviteront prochainement à redécouvrir le bois de la Garenne.

Que vous soyez amateur du patrimoine eurélien, amateur de la taille de pierre, ou tout simplement curieux et motivé, vous êtes bienvenu dans notre association pour maintenir vivant le souvenir des carrières de Berchères-les-Pierres.



contact@berch-pierre.fr

Vice-président : **Quentin FAVRÉ**
 1 rue de la herse 06 77 49 48 67
 28630 Berchères-les-Pierres www.berch-pierre.fr

L'APE Berchères-les-Pierres : L'Association des Parents d'élèves

L'APE Berchères-les-Pierres est une association indépendante à but non lucratif dont l'objectif est l'épanouissement de nos enfants et la vie sociale de notre école.

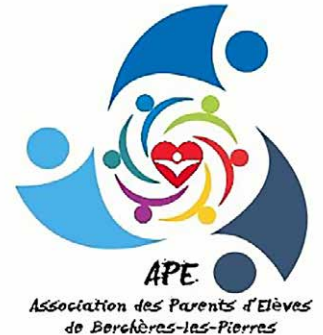
Nos actions :

- Activités extra-scolaires au profit du divertissement des enfants.
- Actions/Animations pour récolter des fonds permettant de financer des projets pédagogiques.
- Moments de partage, d'échange, de convivialité entre parents d'élèves.

En 2021, nous avons proposé la création et la vente d'un livre de recettes, un pique-nique avec vente d'enveloppes gagnantes, un « cherche et trouve » d'Halloween, une tombola et la vente de sapins de Noël.

Pour l'année scolaire 2021-2022, nous avons pu remettre à l'école un chèque de 1500 euros.

La vie de l'APE est l'affaire de tous et les idées nouvelles sont les bienvenues, alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !



Et nous vous attendons nombreux sur notre page Facebook « Ape Berchères-les-Pierres ».

Le bureau : Lise Moreau (présidente), Amélie Thierry (Trésorière), Fanny Louis-Gillet (Secrétaire) et Sandra Durand (chargée communication web).

Les bénévoles :

les parents des différentes classes.

Mail : apebercheres@gmail.com

<https://apeberchereslespierres.assodesparents.fr/>



Ensemble pour nos enfants !

Association Nadi



Prenez
votre santé en main

Pour cette 3^{ème} année, Carole continue à créer un havre de bien-être dans notre village. Forte d'un apprentissage de sept ans et d'une expérience de plus de dix ans, elle enseigne un yoga accessible à tous.

Au travers d'une grande variété de techniques (étirements, postures, respiration), elle vous guidera, à votre rythme, vers un lâcher-prise. Pour un corps plus souple, plus détendu et plus tonique.

Séance les mardis et jeudis soir.

Vous hésitez encore ?

**plus qu'un long discours, venez participer à un cours d'essai (tenue confortable et tapis de sport)
Possibilité de commencer en cours d'année.**

Association Nadi - Salle des associations, 9 rue de l'église
associationnadi28@gmail.com - 06 52 95 22 60

Ruisseau de Lune

Nouvellement arrivés sur la commune, Martine et Bruno au sein de leur Association Ruisseau de Lune, sont ravis de proposer aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents :

- Des ateliers d'éveil musical
- Des ateliers autour du conte
- Des spectacles adaptés au très jeune public

Une fois par mois, depuis septembre 2021, nous animons à la salle des associations de Berchères-les-Pierres un atelier d'éveil musical Enfants Parents.

(action soutenue par la CAF d'Eure-et-Loir).

C'est avant tout un moment de plaisir partagé, via la découverte de nombreux instruments de musique, de comptines, de chants etc...

Association Ruisseau de Lune - Renseignement et inscription
au 0781397145
ou par mail au ruisseaulune@outlook.com



La pétanque ...

L'ASCB « Section pétanque » réunit des joueurs novices et confirmés, petits et grands, dans un cadre convivial, que ce soit en famille ou entre amis.

C'est tout autant un loisir qu'un sport à part entière. L'ASCB pétanque contribue également à rassembler les personnes de la commune et de ses environs.

Les bénévoles ont œuvré pour l'agrandissement et l'éclairage du boulodrome, comptant ainsi 27 terrains tous éclairés, et permet de proposer des rencontres en extérieur et en nocturne, dans le respect des règles sanitaires.



En 2021, l'ASCB pétanque compte plus de 100 adhérents. Sur l'année, 5 concours adhérents et 4 concours externes sont organisés.

Date à retenir !
Assemblée Générale vendredi 25/02/2022
à 18h30 - salle associative
renouvellement des cartes d'adhérents
et dates des concours 2022.



Contact : Didier Epinette
07 69 41 20 64 - email : ascbpetanque@gmail.com
 Cotisation annuelle 15€
 Boulodrome sur le terrain de motocross
 accessible aux adhérents à partir de 14h les jeudis et dimanches



Tennis Club

*Bonjour à toutes et tous
 c'est Smatchos, encore et toujours !*

Malgré une année encore compliquée, les joueuses et joueurs ont répondu présents.

Des chiffres ? 24 licences dont 12 découvertes, 5 adhérents venant de l'extérieur et 28h de cours dispensés aux enfants et aux adultes... sans oublier 2 seaux de balles usées jusqu'à la corde, quelle patate ! Heureusement, les balles neuves sont arrivées...

Cette réussite est due à plusieurs éléments : la passion, un prof efficace et un terrain super classe !

Le tennis à l'école a aussi été un succès, Mme Boujoux est venue animer elle-même une journée d'initiation, merci au Comité !

Le club a aussi amélioré sa communication avec un groupe partagé sur les réseaux pour échanger sur les cours, les événements, bref

sur notre belle histoire avec la petite balle jaune, jusqu'à la compète que les adultes hommes reprennent cette année !!!

Je te vois venir, tu veux nous rejoindre et faire partie de l'aventure ? Tu souhaites faire un essai, venir nous rencontrer ? Alors tu trouveras ci-dessous nos coordonnées, on t'attend avec impatience, petit ou grand !

Smatchos

tenniscclubbercherinois@orange.fr

Président : Rémy Raphael

06 47 63 49 50

Secrétaire : Amélie Le Goff

06 27 95 27 52



CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'amitié se réunit tous les mardis après-midi de 14h à 18h à la salle des associations au 9 rue de l'Eglise.

Au programme, jeux de société sans oublier le goûter, moment privilégié pour l'échange.

Toutes les personnes désireuses de nous rejoindre peuvent contacter :

Mme Annie Legrand
au 02 37 26 04 06

Vive la Vie



Présidente : Evelyne Guillon
Trésorier : Claude Cirasse
Secrétaire : Maryline Levier

L'association VIVE LA VIE a pour but d'animer le village mais depuis 2 ans nos activités ont été suspendues.

Nous avons seulement organisé quelques randonnées. Nous envisageons de préparer un marché fermier au printemps, le concours de pêche, d'autres randonnées et un loto avec le Tennis club Bercherois.

Si vous avez des idées nouvelles, venez nous les soumettre nous vous accueillerons avec plaisir.
guillon.alainetevelyne@neuf.fr

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers

La rentrée des jeunes sapeurs-pompiers s'est effectuée le samedi 18 septembre 2021 au sein même du centre de secours. Cette année nous accueillons 13 jeunes de 12 à 16 ans.

Chaque samedi matin, hors vacances scolaires, ils se réunissent au Centre d'Intervention afin de développer leur esprit d'équipe et de cohésion lors des séances de sport. Puis ils poursuivent la matinée par une formation théorique ainsi que des entrainements de secourisme et de manoeuvre incendie.

Les JSP participeront aux différentes commémorations (11 novembre, 19 mars et 8 mai) au côté des pompiers du centre d'intervention de Sours.

Nos jeunes seront également présents lors des différents cross qui ont lieu 1 fois par mois le dimanche matin de novembre à février. Nous les félicitons pour leur implication lors des cross et leurs performances sportives.

Je tiens à remercier tous les bénévoles pour avoir renouveler leur engagement au sein de la section des jeunes sapeurs-pompiers. Merci au sergent Thomas Babouin et au sapeur Aloïs Canet pour l'encadrement des jeunes aux séances de sport chaque samedi matin.

Ainsi qu'au caporal-chef Aymeric Le Merlus pour l'encadrement des cours et la gestion administrative de l'association.

*Le sergent-chef François-Xavier Ferron
Président de la section des JSP de SOURS*



Permis de construire PC ou déclaration préalable DP

Quelle autorisation demander
pour quel type de travaux ?



Le schéma ci-dessus n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient, pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable à la mairie afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier.

Vos démarches d'urbanisme en ligne sur le territoire de Berchères-les-Pierres

A partir du 1^{er} janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement de manière plus simple et plus rapide*

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Le dépôt en ligne c'est ...

Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.

Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.

* le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

COMMENT FAIRE ?

Je prépare mon dossier : pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape.

- Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux
- Editer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction
- Anticiper votre calendrier de réalisation

Je le dépose en ligne à l'adresse de la mairie :

mairie@berchereslespierres.fr

un accusé de réception vous sera adressé sous 3 jours ouvrés.

Règles d'urbanisme secteur ABF



Pour rappel, si votre propriété se situe à l'intérieur de la zone colorée, vous êtes dans le secteur ABF d'un édifice protégé au titre des monuments historiques français. Aussi en cas de travaux (aménagement, construction, remise en état, toiture, ouvrant, clôture...) des règles d'urbanisme particulières vous sont opposables. Vous devez donc vous renseigner en mairie avant de commencer tous travaux ou aménagements.

Déclarations - Permis

NOM	PRENOM	RUE	DESIGNATION
DECLARATIONS DE TRAVAUX			
M. KULECZKO	JEROME	21 RUE DU LAVOIR	Pose d'une isolation par l'extérieur
M. POITRIMOL	SERGE	21 RUE DU FOUR BANAL	Reprise de la toiture sur garage - Ouverture de porte - Rejointement du mur du garage
M. JOSSIER	ALAIN	5 RUE DU MOULIN	Peinture des volets de la maison et des portes du jardin
Mme PERROT	MARIE-JOSE	22 RUE DU HAZARD	Remplacement des fenêtres et porte d'entrée
M. LUCAS	ANDRE	4 RUE DE LA PISCINE	Remplacement de la porte de garage
M. PASSERIEUX	DANIEL	15 RUE DES CARRIERES	Ravalement des façades
M. AUGERAY	JEAN	RUE DES CARRIERES	Pose de volets roulants
Mme MOULIN	SYLVIE	27 RUE DE L EGLISE	Aménagement de combles
M. PRAUD	ALEXANDRE	11 RUE DE LA GARENNE	Remplacement porte de garage
SCAEL		RUE DE LA GARE	Construction d'une plate-forme
Mme BAZIN	BRIGITTE	6 RUE DE L EGLISE	Réfection de toiture
M. HAUDECOEUR	JEAN-MARC	1 RUE DE LA MAIRIE	Réfection de toiture
Mme HALLAIN	AURELIE	BUSSAY	Remplacement des menuiseries extérieures
M. ROUGEAUX	DENIS	2 RUE DE VOVES	Remplacement des menuiseries extérieures
M. DESIRE-LAYE	FRANCK	8 RUE DE LA MAIRIE	Construction d'une terrasse couverte
COMMUNE DE BERCHERES LES PIERRES	15 RUE DE LA MAIRIE		Transformation d'un logement communal en commerce sans modification de l'aspect extérieur
M. RYBAK	MICHAEL	33B RUE DE VOVES	Changement du portail
M. CHARTIER	CLEMENT	24 RUE NEUVE	Mise en place d'une fenêtre de toit - Ravalement de la maison
M. GALLAS	JEROME	11 RUE DE LA MAIRIE	Réfection de toiture
Mme BUTTE	LUCETTE	26 RUE DES CARRIERES	Remplacement de clôture
M. ROUGEAUX	DENIS	2 RUE DE VOVES	Mise en place d'une clôture et d'un portail
COMMUNE DE BERCHERES LES PIERRES	15 RUE DE LA MAIRIE		Remplacement porte d'entrée
M. KUTANGA LUSINGA		20 RUE DU HAZARD	Installation d'un carport
COMMUNE DE BERCHERES LES PIERRES	6 RUE DE LA MAIRIE		Réfection de la toiture de l'école primaire
COMMUNE DE BERCHERES LES PIERRES	6 RUE DE LA MAIRIE		Isolation thermique par l'extérieur de l'école primaire
SCI DES 3 PRES		LA FONTAINE	Division en vue de construire
Mme GOUSSET	NICOLE	7 RUE DE LA GARENNE	Réfection de clôture
M. PICHARD	ALEXANDRE	24 RUE DE LA GARE	Remplacement d'un portail
M. TETTAMANTI	LIONEL	40 RUE DE VOVES	Ravalement des façades
M. PRAUD	ALEXANDRE	11 RUE DE LA GARENNE	Remplacement des menuiseries extérieures
EARL LHOPIEAU	CHARLES-EDOUARD	2 RUE DE CHARTRES	Remaniage de couverture
M. BARAIZE	GILLES	42 RUE DE LA MAIRIE	Réfection de toiture
M. DUMONT	JEAN MARC	6 RUE NEUVE	Remplacement d'une fenêtre et réfection des joints sur façade
M. LACOURTE	CHRISTIAN	10 RUE DU LAVOIR	Habillage du pignon droit
Mme LEJARS	SANDRINE	20 RUE DE VOVES	Bardage pignon en Zinc
M. GUEDARD	GILLES	10 RUE DU CHATEAU	Ravalement de façade
M. GUIARD	ROBERT	29 RUE NEUVE	Bardage pignon en bois
PERMIS DE CONSTRUIRE			
M. ROMA FERREIRA	STEPHANE	6 D RUE DE L EGLISE	Construction d'un garage
SCI DES 3 PRES		LA FONTAINE	Construction d'un bâtiment industriel
EARL DE BUSSAY		BUSSAY	Construction d'un bâtiment agricole
PERMIS DE DEMOLIR			
COMMUNE DE BERCHERES LES PIERRES		RUE DU STADE	Démolition d'un atelier
M. BONNY	FRANCOIS	RUE DU FOUR BANAL	Démolition d'un hangar
CERTIFICATS D'URBANISME			
TTGEOMETRE		LA FONTAINE	Construction d'un bâtiment industriel
MME ROYNEAU	PIERRETTE	RUE DU FOUR BANAL	Construction d'habitation

Brèves - Civisme et bon sens

Mon trottoir n'est pas déneigé

Lors des épisodes neigeux, les agents techniques de la commune interviennent dans les rues de notre village pour déneiger les espaces publics. Pour la sécurité des piétons, les habitants doivent dégager le trottoir sur toute la longueur de la façade et jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux. Le déneigement consiste à déblayer la neige et assurer le sablage en cas de verglas.

L'arbre de mon voisin dépasse de son mur

Si l'arbre du voisin dépasse de votre mur, nous vous invitons dans un premier temps à le contacter pour échanger avec lui. En effet, vous ne pouvez pas couper vous-même les branches dépassant chez vous sans son autorisation (article 673 du code civil). En revanche, vous pouvez couper racines, ronces ou brindilles qui empiètent chez vous jusqu'à la limite séparative de propriété.

Bon à savoir : lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0.5 mètre. Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

Mon voisin tond sa pelouse le dimanche

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) peuvent être effectués exclusivement :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Fleurissement de nos trottoirs

À la faveur des beaux jours, la nature se fraye un peu partout un chemin au travers de l'asphalte ou du calcaire. C'est l'occasion d'y repérer des espèces intéressantes, d'offrir aux insectes de quoi butiner ou d'égayer les rues de notre village.

Nous rappelons que chacun est responsable de la propreté du trottoir devant son habitation qu'il soit propriétaire ou locataire. **Pour rappel :** les poubelles peuvent être sorties la veille de la collecte après 19h00. La sortie des déchets en dehors des jours de ramassage peut faire l'objet d'une amende.

Charte du fleurissement

Végétalisation de rue

Ce dispositif proposé par la commune permet, sur demande des habitants à titre individuel, de procéder au fleurissement ou à la végétalisation d'espaces sur le domaine public.

Les demandes peuvent être déposées en ligne grâce au formulaire sur le site de la mairie.

Les projets peuvent concerner :

- La pose de jardinières sur trottoirs
- La plantation en pied de façades, après décaissement de trottoir
- Les plantations en pied d'arbres
- La plantation de plantes grimpantes le long d'une façade

Conditions d'éligibilité

Pour être réalisés, les projets sont soumis à la validation préalable des services de la commune.

POSE DE JARDINIÈRE

Pour la pose de jardinières, le demandeur devra tenir compte d'un choix de mobiliers permettant une bonne intégration esthétique dans leur environnement (choix des matériaux et des couleurs). Les jardinières devront apporter toutes les garanties en termes de sécurité : stabilité (si besoin par accrochage à la façade) et visibilité (pour les personnes mal voyantes).

Les bords ne devront être ni saillants, ni blessants. En cas de fabrication des jardinières, le demandeur prend à sa charge l'ensemble des fournitures nécessaires (matériaux recyclés, substrat, végétaux...). Il procède à la pose sur place et met en œuvre sa fixation si besoin.

VÉGÉTALISATION DE PIED D'ARBRE

Les projets de végétalisation en pied d'arbres feront l'objet d'un examen particulier. Ils ne pourront être acceptés que s'ils n'engendrent aucun risque d'altération des racines de l'arbre. Pour les arbres déjà bien implantés, les semis seront préférés aux plantations.

PLANTATION EN PIED DE FAÇADE

Pour les projets concernant des plantations en pied de façade ou en limite de propriété, sur le domaine public, la réalisation des fosses de plantation est du ressort exclusif de la commune. Ces travaux comprennent la découpe d'enrobés ou l'enlèvement des revêtements de sols, des fouilles et l'apport de substrat. Les fosses de plantation réalisées auront une largeur de 15 à 20 cm pour une profondeur de 15 cm. **La planification de ces travaux et leur mode opératoire sont de la seule responsabilité de la Ville. Les travaux se déroulent sur trois périodes dans l'année : mars, juin et octobre.**

En cas de présence de réseaux souterrains ne permettant pas la réalisation de la fosse envisagée, la commune informera le demandeur de l'impossibilité de réaliser l'aménagement.

Pour les **parcelles de culture déjà constituées**, les travaux préparatoires (désherbage, travail du sol...) sont à la charge du demandeur.

Les projets devront également respecter la Charte du jardinage urbain de Berchères-les-Pierres.

Dépôt de la demande

Les demandes peuvent être déposées en ligne. Elles seront étudiées par la mairie **dans un délai maximum de deux mois.**

Pour les projets validés nécessitant des travaux préalables, ces derniers seront réalisés en fonction des disponibilités de l'entreprise prestataire.

Le fonctionnement du dispositif est consultable sur le site internet de la commune. Les services municipaux restent à votre disposition pour vous guider dans votre projet.



COMMERCES ET ARTISANS

La commune de Berchères-les-Pierres est heureuse de vous présenter ses artisans et commerçants. Si vous n'êtes pas mentionnés et que vous souhaitez l'être, merci de contacter la mairie.

Distri'Patates

Depuis le début du mois d'Octobre sur le hameau de Chamblay (sur la place face à la mare) nous avons lancé notre activité de vente à la ferme par le biais d'un distributeur automatique ouvert 24h/24h et 7jours/7.

Vous pouvez y retrouver notre production de pommes de terre sous 3 variétés différentes ainsi que des œufs de poules élevées en plein air...

Alors n'hésitez pas à vous arrêter !



MARCO PIZZA

Vente à emporter de pizzas

Place du 19 mars 28630 Berchères-les-Pierres



07 57 47 76 57

f Marco pizza
Présence tous
les mercredis soirs



AL'atelier Tapisserie d'ameublement



Depuis plus de 5 ans, j'exerce mon activité de tapissière en ameublement. J'accompagne principalement des particuliers, dans leur projet de décoration d'intérieur.

En complément, j'effectue des travaux de confection tels que des rideaux, coussins, etc... et j'accueille également des particuliers et les conseille afin qu'ils réalisent eux-mêmes la restauration de leur fauteuil.

Atelier Annabelle Levacher
2, Bussay 28630 Berchères-les-Pierres
06 63 61 38 53 **f AL'atelier**



COMPTOIR DU PETIT BOIS

Atelier Chamblay

COMPTOIR DU PETIT BOIS

Atelier de conception et fabrication de jeux en bois recyclé pour toute la famille

Jeune entreprise née quelques mois après le premier confinement, alors que Magali réfléchissait à une reconversion professionnelle autour du recyclage de bois, et que sa fille Eva passait ses examens en distanciel. Toute deux créent une collection de 5 jeux, à la base destinés aux seniors. Des jeux qui ralentissent les différentes pathologies liées au vieillissement mais qui s'avèrent aussi stimuler l'éveil des plus jeunes. Accompagnées par la BGE (*Boutique des Gestionnaires d'Entreprise*) puis par pôle emploi, le projet a été soumis à la Couveuse Aînée (*association loi 1901 - soutien aux personnes porteuses de projet*), après plusieurs mois de travail et un passage devant un jury de 7 chefs d'entreprise, le projet a été validé.

Le Comptoir du petit bois propose à la vente ses jeux et vous présentera aussi une collection de tables qui peuvent être louées pour des événements le week-end ou à la semaine.

Magali au : 06 48 70 40 24

Site (en cours) : www.comptoirdupetitbois.fr
Ou retrouvez-nous sur **f [comptoirdupetitbois](https://www.facebook.com/comptoirdupetitbois)**

LA PAT' DU PIRATE

Vente à emporter
de crêpes et galettes



Craquez pour les crêpes et les galettes du pirate
Avec des pâtes, des garnitures
et des confitures maison.

Francis David
Place du 19 mars
28630 Berchères-les-Pierres

06 87 30 85 38 **f La Pat' du Pirate**
Présence tous les vendredis soirs



Menuiserie Charpente

William LAFEUILLE



Rue de la Gare
02 37 26 04 95

RGE Qualibat depuis 1951

www.entreprise-lafeuille.fr

POITRIMOL THIERRY

Electricité générale neuf et rénovation

Thierry Poitrimol
40 rue Neuve 28630 Berchères-les-Pierres
09 50 47 96 27 / 06 10 78 83 81



REVES D'ONGLES

Onglerie

45 rue de la Gare 28630
Berchères-les-Pierres
06 82 45 05 94
f Aurélie Rêves d'Ongles



Shiatsu

Pourquoi ?

Le shiatsu est une thérapie manuelle issue du Japon qui vise à maintenir la santé et le bon fonctionnement de l'organisme.

Comment ?

Une séance dure environ 1h. La personne porte une tenue souple, allongée sur un futon ou une table de massage.

Carole Berger

Praticienne de SHIATSU

24 rue de la gare 28630 Berchères-les-Pierres
06 32 80 72 50



JARDINS BEAUCERONS

Paysagiste

Sébastien Casolari
2 rue du Hazard 28630 Berchères-les-Pierres
02 34 42 67 07

AGL Aerogommage

Sablage - Aerogommage et remise à neuf

Rudy Legrain

Rue de l'église
28630 Berchères-les-Pierres
06 87 39 92 12



Le Rougail

Vente à emporter de spécialités réunionnaises



Jean-Daniel Hoarau
Place du 19 mars 28630
Berchères-les-Pierres

07 83 46 45 86

f Le rougail
Présence

un mardi soir sur deux



PRONETT

Rénovation - Habitat

Patrice Boutin
14 rue de la Gare 28630 Berchères-les-Pierres
02 37 26 03 82 - boutinpatrice@aol.fr
www.pronett28.fr

Attrap'3D

Dératisation, Désinsectisation, Désinfection

Maxime Guyon

La société Attrap'3D, basée à Berchères-les-Pierres, intervient dans la lutte contre les rongeurs (rats, souris,...) la destruction de nids de frelons, guêpes..., le traitement de punaises de lit, blattes, puces, cafards, fourmis..., le traitement des chenilles processionnaires, lutte contre les moustiques, le piégeage de nuisibles comme fouines, ragondins, taupes..., la désinfection de locaux.



Attrap'3D

29 rue de la gare 28630 - Berchères-les-Pierres
06 22 87 87 70 - attrap3d@gmail.com
www.attrap3d.fr

Ouverture : 7 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures



Domiciliée sur Berchères-Les-Pierres depuis 2009 en tant que conseillère en immobilier sur la commune.

Vous vendez ? Vous achetez ?

Je serai ravie de vous accompagner dans votre projet. Avis de valeur de votre bien gratuit.

IAD - Sylvia Saurat - Agent immobilier
28630 Berchères-les-Pierres
07 67 63 14 45

Eddy Ronce
Paysagiste



22 rue Neuve 28630 Berchères-les-Pierres
02 37 26 29 96 / 06 27 04 42 24

LE RELAIS DE BERCHÈRES

Bar - Tabac - Loto - Presse (Écho Républicain)
dépôt de pain et viennoiseries
produits de première nécessité

Sébastien Fouriaux
8 rue des Carrières 28630
Berchères-les-Pierres



02 37 26 07 21

Ouverture :

Mardi au Vendredi : 7h à 13h et de 16h à 20h
Samedi : 7h à 13h et de 16h à 19h
Dimanche : 10h - 13h



Petsitter professionnelle motivée et dynamique, je vous propose mes services pour vos animaux de compagnie et petits animaux de ferme.

Diplômée de l'ACACED (ex CCAD), je suis formée au 1^{ers} secours canins et félins et j'ai suivi un stage avec une éducatrice canine.

N'hésitez pas à me contacter
AURORE PETSITTER
07 68 86 47 35 - aurorepetsitter@gmail.com
www.aurorepetsitter.fr/



B by C

Création, fabrication et vente de bijoux



Corinne Chanonat a commencé son activité créative en 2016 sous la marque B by C. Création de bijoux fantaisie fait main, en modèle unique, en verre de Bohème et en pierres fines... Une partie de sa créativité se tourne également vers le surcyclage, en transformant des matériaux dont on n'a plus l'usage en créations de qualité supérieure. Elle reçoit sur rendez-vous pour vos créations sur mesure.

1 rue de la mairie 28630 - Berchères-les-Pierres
06 40 13 70 43 - Boutique en ligne : bby-c.com
Ces créations sont présentes
à la boutique Loco de Chartres - 11 rue de la Clouterie

COVID

Lors de la crise sanitaire et notamment pendant les confinements, la mairie a mis en place différentes actions pour vous venir en aide :

Pour les personnes âgées et isolées

- Un service de portage à domicile de courses alimentaires et de produits pharmaceutiques
- Le portage des repas
- Un appel quotidien aux personnes s'étant inscrites afin d'échanger et s'assurer de leur bonne santé.
- La prise des rendez-vous pour la vaccination à Chartres Expo, pour les habitants de plus de 60 ans le souhaitant.

Pour les enfants

- L'accueil des enfants des personnels prioritaires à l'école avec un service de garderie et de restauration
- La distribution des œufs de Pâques dans une version modifiée

Pour tous

- La distribution de masques
- L'entretien régulier des espaces publics ouverts afin que vous puissiez bénéficier de lieux de promenade propres et agréables.

Gestes barrières

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique.



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis jetez-le.



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres.



Saluer sans se serrer les mains et éviter les embrassades.



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

Seuls figurent dans cette page, les naissances et les mariages des Bercherois nous ayant transmis leur autorisation.

Naissance

Date de naissance	Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant
28/12/2020	PONSIGNON	Léa
18/01/2021	DO NASCIMENTO	Lésandro
25/06/2021	GUILGUÉ	Tylio
03/12/2021	BRISSARD	Lina

Décès

Date de décès	Nom et prénom du défunt	Nom marital
25/01/2021	ROYNEAU Raymonde	(CIRASSE)
03/02/2021	TAILLEBOIS Jeannine	(FABY)
01/03/2021	BRAULT Maryvonne	(MARTIN)
19/04/2021	LEFEBVRE Jean Luc	
23/04/2021	ROUGIER Gilles	
03/05/2021	BELHOMME Madeleine	(GRANDON)
11/06/2021	LAFOSSE Marie-Thérèse	(MAUTUIT)
04/07/2021	GRESELLE Marie-Claude	(LACOURTE)
21/07/2021	MIÈRE Micheline	(POUPARD)
30/08/2021	GUILLOUZEL Pierrette	(ROYNEAU)
03/09/2021	GUYOT Serge	
16/10/2021	LEBOUCQ Hélène	(DOUBLET)
21/10/2021	CAROFF-CRENN Guillaume	
17/11/2021	CHAUVEAU Philippe	
01/12/2021	JARROT Marie-Christine	(ISAMBERT)

Mariage

Date du mariage	Noms
12/06/2021	NGUYÊN CUNG TRONG Pascal PASQUET Mélanie

Bienvenue aux nouveaux Bercherois

Vous venez récemment d'élire domicile à Berchères-les-Pierres, à Chamblay ou à Bussay, bienvenue dans la commune qui est désormais la vôtre. L'ensemble des élus et des agents municipaux sont heureux de vous accueillir.

N'hésitez pas à passer en mairie pour vous présenter. C'est en connaissant mieux sa population que notre commune peut évaluer ses besoins et anticiper les adaptations à réaliser.

Il est possible de vous inscrire sur les listes électorales à tout moment de l'année. Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite **au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin**, muni de votre carte d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour plus de renseignements :
retrouvez la liste des démarches à accomplir sur
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

Tribune de l'opposition « VIVONS BERCHERES »

Bercheraises, Bercherois,

Comme indiqué dans notre programme nos intentions premières étaient, dans tous les cas, d'œuvrer pour le bien de la commune et de dépasser le simple rôle d'opposant. Ne pas maîtriser les projets ne nous interdit cependant pas de vous représenter et de les suivre attentivement en y apportant, si besoin en est, des propositions ou des contradictions.

Aujourd'hui nous partageons des décisions de l'actuelle municipalité :

- sur des questions de vie quotidienne (fleurissement, jardin participatif, activités festives et animations, conseil des jeunes...)
- sur la nécessité de réaliser des travaux à l'école (cour, isolation..)
- sur la réfection du patrimoine mobilier,
- sur l'aménagement éventuel de l'ancienne bibliothèque en vue de la location pour un commerce
- sur le souhait de faire « répertoire » l'église pour laquelle des travaux devront être engagés,
- sur la construction d'un atelier municipal à proximité de l'entreprise « LAFEUILLE » (pour lequel nous étions en désaccord sur l'emplacement initial -jugé vulnérable (station épuration).

Néanmoins, plus particulièrement,

- nous espérons pour l'avenir une meilleure répartition des subventions au profit de certaines associations.
 - nous restons extrêmement vigilants pour le projet de construction de logements sur le site de la ferme dite « LEMAIRE » (actuellement méconnu) qui va impacter considérablement l'aménagement futur de notre village. La démolition devrait intervenir prochainement.
- Nous sommes à disposition des Bercheraises et Bercherois, des commerçants et artisans, pour transmettre à la municipalité vos doléances ou vos propositions. (Tél 06 10 11 14 92).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Caroline BARAIZE et Jacques ANDREOLETTI



Ça va se passer en 2022

Et déjà quelques dates à retenir :

(sous réserve de l'évolution des contraintes sanitaires)

- Mardi 18/01/22 : vœux du conseil municipal à la population
- Samedi 22/01/22 : loto du Club de Football
- Samedi 12/03/22 : loto de l'APE
- Samedi 19/03/22 : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- Dimanches 10 et 24/04/22 : élections présidentielles
- Dimanche 17/04/22 : chasse aux œufs de Pâques
- Samedi 30/04 et dimanche 01/05/22 : Motocross National
- Dimanche 08/05/22 : commémoration de la Victoire de 1945
- Samedi 14 ou 21/05/22 : concours de pêche du Club Vive la Vie
- Jeudi 26/05/22 : tournoi de football des jeunes
- Samedi 28/05/22 et dimanche 29/05/22 : participation du village à Chartres 1254
- Dimanches 12 et 19/06/22 : élections législatives
- Dimanche 26/06/22 : marche « La Bercheroise » par Berch-Pierre
- Vendredi 14/07/22 : fête nationale
- Vendredi 09/09/22 : fête patronale, dîner champêtre
- Samedi 10/09/20 : fête patronale, feu d'artifice
- Dimanche 11/09/22 : fête patronale, bric à brac
- Dimanche 09/10/22 : repas de nos aînés
- Samedi 22/10/22 : soirée dansante du Club de Football
- Dimanche 30/10/22 : boum d'Halloween de l'APE
- Vendredi 11/11/22 : commémoration de l'Armistice de 1918
- Vendredi 25/11/22 : loto de l'association Vive la Vie et du Club de Tennis
- du vendredi 2 au dimanche 04/12/22 : vente de sapins par l'APE
- les samedi 3 et dimanche 04/12/22 : Marché de Noël

